

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal d'enfants du 17 décembre 2008

Présents : Maurice Berchu, maire, Alain Maulard, adjoint aux affaires scolaires, Françoise Michaud, conseillère municipale, Léa Chardon, Cassandra Charrier, Kilian Charrier, Ernest Chataigner, Albin Costet, Lucas Degot, Dylan Demilly-Faurie, Benjamin Desglene, Quentin Duchamp, Cynthia Faurite, Laurie Forel, Matthias Hamon, Elodie Joubert, Amélie Michelas, Enzo Pascal, Marie Pinet, Marine Pleinet, Quentin Sitzia, Charline Villien.

Excusée : Jocelyne Aubert
Secrétaire de séance : Françoise Michaud

Ordre du jour

- 10h00 Fonctionnement du conseil**
Rappel sur le fonctionnement du conseil et le processus de mise en œuvre d'un projet
- 10h10 Budget du CME**
Explicatif de ce qu'est un budget
Evaluation des besoins pour élaboration d'un budget prévisionnel 2009
- 10h30 Projets**
Rappel des propositions issues de la réunion du 26 novembre 2008
Propositions complémentaires
- 10h45 Plan d'action**
Explicatif de ce qu'est un plan d'action
Elaboration d'un plan d'action avec classement des propositions par ordre de priorité
- 11h20 Questions diverses**
- 11h30 Fin de la réunion**

Le maire, Maurice Berchu accueille les membres du CME. Il les félicite pour leur assiduité et les invite à la cérémonie des vœux du maire, le vendredi 9 janvier 2009. Il rappelle l'importance de ce conseil municipal d'enfants et l'intérêt de la municipalité pour ce qui y est discuté.

En raison d'impératif dus à sa fonction, il ne pourra pas assister à la suite de la réunion et s'en excuse.

1. Fonctionnement du CME

Rappel du fonctionnement du conseil et de son aspect officiel : feuille d'émargement à signer, présence du maire et son intérêt pour le CME, compte rendu du conseil précédent validé à chaque réunion.

Rappel du rôle du CME : il représente les enfants de Roiffieux pour faire connaître leurs souhaits à la municipalité et au conseil municipal. Il élabore des projets qui seront proposés au CM adulte en tenant compte des aspects financiers, d'intérêt général et de durée dans le temps; des critères tels que le nombre de personnes concernées, l'évolution du village et de sa population, la résistance des installations (intempéries, vandalisme...) doivent être à la base des projets du CME.

Quand un projet est accepté, le CME en assurera le suivi et veillera à sa réalisation.

2. Le budget du CME

Explication des deux budgets : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

L'ensemble représente environ trois millions d'euros. Les recettes proviennent des impôts.

Elaboration d'un budget prévisionnel de fonctionnement pour le CME en 2009 : 50€ de frais postaux, 70€ de frais de déplacement pour une visite au siège de la CCBA en mars 2009.

3. Rappel des projets

La cantine : Alain Maulard a l'accord d'Anne-Marie Bardy qui pourrait être présente à la prochaine réunion du CME en février. Il sera également proposé au cuisinier du CAT d'y assister.

Rappel des demandes et propositions qui concernent la cantine :

- Un menu chaque mois élaboré par les enfants
- Deux chariots chauffants au lieu d'un pour un service plus rapide et limiter le refroidissement
- Mise à disposition de sauces mayonnaises/ moutarde/ketchup
- Des glaçons dans la carafe
- Affichage des menus dès le début de la semaine

Les râteliers à vélos : Alain Maulard, après en avoir discuté avec Jacky Beton, fait savoir que des dispositifs existent déjà à la salle de la Garde et au terrain de tennis. Ce dernier devrait être réparé et fixé

correctement au sol. Pour la salle de la Garde, le nombre de vélos est limité et l'emplacement est souvent occupé par des scooters des jeunes footballeurs.

Pour les autres sites (la mairie, la salle des thermes, le centre commercial, le balcon des Alpes et le cimetière), il est proposé d'installer des arceaux que les services techniques fabriqueraient et peindraient à la couleur utilisée pour le mobilier urbain de la commune (vert foncé).

Ce projet se veut utile pour les utilisateurs de bicyclette, mais il est aussi un encouragement à utiliser ce mode de transport dans le village, plutôt que la voiture.

Ce projet est validé à l'unanimité et sera proposé au premier conseil municipal de 2009

La décoration des containers. Après débat suivi d'un vote, ce projet est abandonné (10 voix contre, 8 pour)

Mise à disposition pour les habitants de la commune d'un composteur: Ce projet concerne surtout le centre du village, pour les maisons n'ayant pas de terrain. Pour une question d'odeurs et d'hygiène, il n'est pas souhaitable d'installer un bac à compost dans le village; Il s'agirait plutôt d'installer un bac à végétaux qui serait vidé régulièrement par les services techniques municipaux dans un bac à compost. Le terreau ainsi obtenu pourrait être utilisé pour le fleurissement du village.

Cela devrait permettre de réduire le volume et le poids des ordures ménagères et n'est pas destiné aux tailles de haies pour lesquelles il existe déjà une benne à la déchetterie.

Ce projet est validé à l'unanimité et sera proposé au premier conseil municipal de 2009

Le parc de jeux: Il s'agit d'un projet très coûteux et qui nécessite d'être bien étudié.

À titre de comparaison, le jardin des Trappes a coûté 163.000 euros.

Il s'agit donc d'un projet à long terme, qui ne sera pas réalisé en 2009, mais qui est à réfléchir, pour le proposer au conseil municipal avant la fin de l'année 2009.

Les agrès proposés sont :

rampe de skate, barre en pente (pour glisser en skate), trampoline, araignée, toboggan.

La poubelle à bouchon

Il s'agit de récupérer des bouchons plastique pour des associations caritatives.

Se renseigner auprès de M. Faurite qui récupère aussi des bouchons.

4. Tour de table des idées nouvelles

- création de pistes cyclables,
- installation d'une barrière à côté des vestiaires du foot: le dénivelé pourrait entraîner des accidents,
- installation de cendriers d'extérieur de l'école publique,
- améliorer l'éclairage pour les terrains de foot,
- sur la route de l'école publique les automobilistes vont trop vite : proposition de mise en place de ralentisseurs. Les parents se garent devant le portail, c'est dangereux.
- installation d'un Aribus à Fély pour le car scolaire.

5. Plan d'action

Un plan d'action est un document qui liste les actions à mener avec une échéance.

Le CME doit définir un plan d'action à l'échéance de la fin de l'année scolaire. À la rentrée suivante, le CME sera en partie renouvelé et élaborera son plan d'action pour l'année scolaire 2009-2010.

Il est décidé que le plan du CME pour cette année comportera les actions suivantes: installation de râteliers pour vélos, mise en place d'un bac à végétaux pour compost, l'étude d'une aire de jeux 8-13 ans.

6. Questions diverses

- Les dates de réunions du CME en 2009 sont fixées au 4 février, 1 avril et 13 mai.
- Le CME ayant été créé cette année et prévoyant un renouvellement par tiers à chaque rentrée scolaire, la durée de mandat avait été exceptionnellement proposée de un, deux ou trois ans aux candidats. Certains enfants élus souhaiteraient modifier leur choix initial. Un point sera fait lors d'une prochaine réunion, l'impératif étant qu'il y ait un minimum des trois sièges par école à renouveler.

Fin de la réunion